



Oral de stage 3e

publié le 30/01/2018

Descriptif :

Le mardi 6 février, tous les élèves de 3e présentent leur oral de stage.

Le mardi 6 février aura lieu l'oral de stage 3e.

Les élèves ont tous reçu une convocation leur précisant leur numéro de jury, leur groupe, ainsi que l'horaire et la durée de l'épreuve. Ils sont donc tous convoqués pour 2 heures (sauf les groupes 4 qui le seront pour 1h). Durant ces deux heures, ils présenteront leur exposé et assisteront aux oraux des autres membres du groupe. Le reste de la journée est banalisée et les élèves sont libérés.

Les élèves de 3e sont répartis sur 4 jurys (voir récapitulatif en document joint). Chaque jury va recevoir 4 groupes d'élèves dans la journée.

Document joint

 [recapitulatif_jury_oraux_stage_3e](#) (PDF de 58 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.